

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 06 JANVIER 2026

**PRESENTS** : Christian SCHOETTL, MAIRE, Jean-François LECLERCQ, Olivier LABURTHER, ADJOINTS, Anatole CARTIER, Emeline CORUS, Etienne BERNOT, Isabelle ALAZARD, Tiberiu MATEESCU, Alexandre MAIRESSE, Laurence FICAT, Francis PANIGADA.

**Absents excusés :**

Isabelle GAUTHIER donne pouvoir à Anatole CARTIER  
Delphine EBERHARDT, Sabrina FARDEAU

**La séance est ouverte à 20H45**

**Secrétaire de séance : Monsieur Etienne BERNOT**

**Lecture du compte-rendu du 16 décembre 2025, adopté à l'unanimité**

### DELIBERATIONS :

- Renouvellement de la convention de délégation de compétence en matière de circuits spéciaux scolaires pour 4 ans à compter de l'année 2026-2027
- Mise à disposition du gîte communal les Ruches – modification des tarifs
- Vente de matériel communal – chariot télescopique
- DETR 2026 – Demande de subvention pour le renouvellement d'équipements de vidéoprotection

### FINANCES :

La commune a perçu :

-7500€ d'Aéroports de Paris au titre du mécénat pour la réhabilitation du parc animalier ;  
-6434€ au titre du fonds national de compensation du supplément familial pour l'année 2019.

Un dossier de demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) va être déposé pour le renouvellement d'équipements de vidéoprotection.

#### Renouvellement de la convention de délégation de compétence en matière de services spéciaux de transport public routiers réservés aux élèves

La convention de délégation de compétence en matière de circuits spéciaux scolaires arrive à échéance ; par délibération, cette convention est renouvelée pour une nouvelle période de 4 ans à compter de la rentrée scolaire 2026-2027.

#### Tarifification des gîtes communaux :

Il convient de revoir les tarifs pratiqués pour la location des gîtes communaux

#### Gîte l'ISBA :

Pour rappel : les tarifs ont été votés le 13 juin 2016 et sont les suivants :

2 personnes : 79€/nuit pour les extérieurs et 70€/nuit pour les janvrysois (20€ supplémentaires pour 3 ou 4 personnes). Les membres du conseil municipal maintiennent ces tarifs.

#### Gîte Les Ruches :

Pour rappel : les tarifs ont été votés le 05 mai 2015 et sont les suivants :

##### Du vendredi au dimanche midi

Habitants de Janvry : 220 € - Arrhes : 55 €

Extérieurs : 280 € - Arrhes : 70 €

##### Du lundi soir au vendredi matin

Habitants de Janvry : 400 € - Arrhes : 100 €

Extérieurs : 480 € - Arrhes : 120 €

#### Du lundi au dimanche midi

Habitants de Janvry : 600 € - Arrhes : 150 €

Extérieurs : 800 € - Arrhes : 200 €

#### Tarifs pour une nuit

Habitants de Janvry : 110 €/nuit + 6 € par lit – Arrhes : 28 €

Extérieurs : 140 €/nuit + 6 € par lit – Arrhes : 35 €

Considérant l'augmentation des coûts de nettoyage et d'entretien, notamment pour le linge de lit, il convient de revoir les tarifs facturés aux usagers ; ainsi, à compter du 1<sup>er</sup> février 2026, les tarifs du gîte communal Les Ruches seront les suivants :

#### Du vendredi au dimanche midi

Habitants de Janvry : 220€ (forfait 1-2 personnes) + 15€/personne supplémentaire

Extérieurs : 280€ (forfait 1-2 personnes) + 15€/personne supplémentaire

Arrhes représentant 25% du montant total à verser à la réservation

#### Du lundi soir au vendredi matin

Habitants de Janvry : 400€ (forfait 1-2 personnes) + 15€/personne supplémentaire

Extérieurs : 480€ (forfait 1-2 personnes) + 15€/personne supplémentaire

Arrhes représentant 25% du montant total à verser à la réservation

#### Du lundi au dimanche midi

Habitants de Janvry : 600€ (forfait 1-2 personnes) + 15€/personne supplémentaire

Extérieurs : 800€ (forfait 1-2 personnes) + 15€/personne supplémentaire

Arrhes représentant 25% du montant total à verser à la réservation

#### Tarifs pour une nuit

Habitants de Janvry : 110€/nuit (forfait 1-2 personnes) + 15€/personne supplémentaire

Extérieurs : 140€/nuit (forfait 1-2 personnes) + 15€/personne supplémentaire

Arrhes représentant 25% du montant total à verser à la réservation

#### Vente matériel communal – chariot télescopique JCB

La commune souhaite se doter d'un nouveau chariot télescopique et doit procéder à la vente du matériel JCB actuellement propriété de la commune.

#### **RH :**

Des procédures de recrutement sont en cours pour un poste d'agent polyvalent en milieu rural à temps complet aux services techniques, et un poste de chargé(e) des missions culturelles à temps complet au service administratif.

Une réorganisation du service périscolaire est programmée, notamment pour la garderie du matin.

#### **ECOLE :**

Le goûter de Noël s'est bien passé ; un mug a été offert par le Père Noël à chaque enfant de l'école primaire.

#### **URBANISME :**

- Accord sur déclaration préalable déposée par Monsieur Lemiale pour la pose de volets roulants avec conservation des volets bois (27 rue du Bois de Montmarre),
- Refus sur déclaration préalable déposée par Madame Destremau pour la rénovation d'une toiture (10, rue du Marchais),
- Déclaration préalable déposée par Monsieur Roy pour la réfection d'une charpente et de la couverture de la partie supérieure de l'habitation (2 rue des Bezelles),
- Déclaration préalable déposée par Madame Destremau pour la rénovation d'une toiture (10, rue du Marchais).

Il est rappelé qu'une demande de travaux pour la pose de volets roulants peut être déposée et instruite mais uniquement avec conservation des volets bois.

Un rendez-vous a été programmé avec un géomètre pour la division d'un terrain en deux parcelles Rue des Bezelles. Ces parcelles seront mises prochainement en vente.

### **TRAVAUX :**

La chaudière du foyer des champs a été changée fin décembre.

Une prestation de débouage des installations de chauffage a été programmée à l'auberge, dans la grande salle de la petite ferme et au foyer des champs.

### **CCAS :**

Les colis de Noël ont été distribués le 23 décembre dernier.

La croisière en Egypte programmée du 09 au 16 mai 2026 affiche complet.

Le repas des aînés aura lieu le 18 janvier prochain.

### **COMITE DES FETES :**

Le repas des bénévoles aura lieu le vendredi 30 janvier.

### **DIVERS :**

Des câbles Orange ont été arrachés près de la ferme de Marivaux.

Un dépôt sauvage découvert à la sortie de secours de l'autoroute, provoque des problèmes de sécurité.

Concernant le recours contre la CCPL, une réunion de médiation devrait avoir lieu le 20 janvier.

La collecte des coquilles d'huîtres a été un succès ; merci aux Janvrysois mais également aux personnes venues de plusieurs villes aux alentours.

Un sens interdit est actuellement en expérimentation au niveau de la D3 vers Mulleron.

La séance est levée à 22H30

**LA DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL EST FIXEE**

**LE MARDI 10 FEVRIER 2026 A 20H45**